

PADLOBA

Projet imaginé et porté par la Compagnie LOBA / Annabelle Sergent

Appel
à résidences

22

23

QU'EST-CE QUE LE PADLOBA ?

pépinière artistique d'angers



*La création artistique nécessite, entre autres, du temps pour prendre forme.
Du temps pour chercher, pour rêver,
du temps pour voir émerger « la chose artistique »,
explorer les pistes qui deviendront écriture de texte, de corps, d'espace, d'objet...*

*J'ai imaginé le padLOBA comme un lieu de résidence et de rencontres, où chaque artiste peut déployer sa recherche, et la confronter à d'autres.
C'est dans cet esprit qu'ont été imaginées les ouvertures studio, les parcours de médiation et les disputes artistiques, bulles de réflexion sur les processus de création.*

En invitant des compagnies, je souhaite favoriser la circulation des visions artistiques ; créer un lieu où la parole et la matière artistiques sont au cœur de l'accueil, et viennent nourrir le travail de chacun.

Au cœur de la Ville d'Angers, au padLOBA, le public est invité à exercer sa curiosité, en découvrant des créations artistiques en cours.

Annabelle Sergent

LES ACCUEILS AU PADLOBA

RÉSIDENCES

- **3 semaines de résidence** (maximum) réparties sur la saison 2022-2023 (de septembre 2022 à juin 2023), dans un studio du padLOBA.

- **Ouverture studio public & professionnels :**

Nous proposons, si les compagnies en résidence le souhaitent, d'organiser des ouvertures studios soit devant un « public test », à savoir un public qui expérimente une matière en devenir, soit devant des professionnels, afin de montrer le travail en cours de création.

- **Temps de médiations avec des publics scolaires :**

Nous proposons, si les compagnies en résidence le souhaitent, d'organiser des temps de médiations avec des publics scolaires variés tels que des crèches, des primaires, des collèges, ... Ces temps de médiations ont pour objectif de montrer et d'expérimenter le travail en cours.

MAD - mises à disposition de studio

La Compagnie LOBA / Annabelle Sergent ouvre les portes du pad aux compagnies qui en font la demande. Celles-ci peuvent venir pour un travail de recherche, de création, ou de reprise de spectacle. Les demandes sont à effectuer par mail à contact@padloba.org

Ces mises à disposition concernent uniquement des artistes professionnels (qui vivent majoritairement de leur travail de plateau), sur un projet artistique construit et engagé (même a minima) dans une démarche de diffusion.

Depuis septembre 2016, le "petit studio" est mutualisé avec les deux autres acteurs du pad : la cie nathalie béasse, et le collectif blast. Nous continuons depuis lors, de consolider les bases d'un fonctionnement commun autour d'un même lieu : le studio mutualisé.

LES STUDIOS

A NOTER : Les studios ne sont pas équipés techniquement.

LE STUDIO DAVIERS

Espace situé au 2^{ème} étage du bâtiment (sans ascenseur), il est équipé d'un plancher et d'un tapis de danse. Ce studio est aussi doté d'une douche et d'un accès à une cuisine équipée, partagée avec la Compagnie LOBA / Annabelle Sergent et les autres compagnies en résidence.

Le studio est équipé en "boîte blanche" et "boîte noire".



Dimensions plateau : 8.50 m. d'ouverture - 9.80 m. de profondeur

LE PETIT DAVIERS (studio mutualisé)

Espace situé au rez-de-chaussée du bâtiment. Moquette noire au sol, ce studio est équipé d'une boîte noire. Accès à une cuisine équipée, partagée avec la Compagnie LOBA / Annabelle Sergent et les autres compagnies en résidence.



Dimensions plateau : 4.80 m. d'ouverture - 7 m. de profondeur

LES MODALITÉS D'ACCUEIL POUR LES RÉSIDENCES

La Compagnie LOBA / Annabelle Sergent lance un appel à résidence afin de choisir les projets artistiques qui seront accueillis au padLOBA sur la saison 2022-2023.

Cet appel à projet s'adresse aux artistes et créateurs dont les projets relèvent du spectacle vivant. Ces compagnies doivent se trouver dans un processus de création, avec un projet artistique construit et dans une dynamique de diffusion. Le choix des compagnies participant aux résidences se fait en fonction de différents critères : qualité artistique, temporalité du projet de création, provenance géographique des artistes (la Compagnie LOBA essaie de trouver un équilibre entre des compagnies locales, régionales et nationales), nombre de personnes en résidence, etc.

La Compagnie LOBA / Annabelle Sergent peut également être un lieu ressource pour des questions en lien avec l'administration, la diffusion, la communication. Dans le cadre d'éventuels temps de médiations ou d'ouvertures studios, la communication est entièrement prise en charge par la Compagnie LOBA.

Modalités pratiques

- Une convention est signée entre la compagnie accueillie et la Compagnie LOBA.
- Une attestation d'assurance est à fournir à la signature de la convention.
- L'adhésion à la Compagnie LOBA d'un montant de 40 euros TTC est également demandée.
- Accès à un parking privé (avec un code à l'entrée)
- Accès à l'espace commun (cuisine équipée, WC, douche...)

Modalités financières

Un accueil au padLOBA inclut :

- L'hébergement de l'équipe accueillie pendant le temps de la résidence (prise en charge directe - appartement LOBA - situé sur le même site que les studios (2mn à pied)).
- Prise en charge de l'ouverture studio pendant l'une des périodes de résidence (70 euros TTC par artiste au plateau - sur présentation d'une facture)
- Prise en charge du temps de médiation pendant l'une des périodes de résidence (70 euros TTC par artiste au plateau - sur présentation d'une facture)

PIÈCES A FOURNIR

- Le formulaire d'appel à projet renseigné -
https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScpeCc12xnRrXt_4W_a3BHfJRdvLnC4GNTpvBtibi5PArbubg/viewform?usp=sf_link
- Une note d'intention relative au projet ou un dossier de présentation du projet
- Une biographie de chacun des membres de la compagnie
- Une lettre de candidature expliquant en quoi une résidence dans le cadre du padLOBA vous intéresse
- Un ou plusieurs visuels dédié(s) au projet
- Le budget prévisionnel de la création
- Tout autre document que vous jugerez intéressant à joindre à cet appel à résidence (texte, vidéo de travail, maquette...)

Toutes les pièces à fournir doivent être envoyées par le biais du formulaire

CALENDRIER

Date limite de dépôt :

17 janvier 2022

Session Unique

Pour tout renseignement complémentaire :

Elise DUPONT

Tel : 02 41 27 36 00

Mail : contact@padloba.org

Réponse aux compagnies sélectionnées :

Début mars 2022

Les compagnies non retenues recevront une réponse à l'issue de la sélection.

PARTENAIRES ET SOUTIENS DU PADLOBA

Le padLOBA remercie ses soutiens...



...et ses partenaires

Le THV de Saint-Barthélemy-d'Anjou

Le padLOBA fait partie du réseau PJP49 - réseau de soutien à la création et à la diffusion en Maine-et-Loire.

« Se réunir pour agir » ensemble parce qu'à plusieurs on peut être plus efficace et surtout s'ouvrir des portes vers des propositions artistiques nouvelles, telle pourrait être la devise des PJP 49. C'est ainsi que 12 lieux du département de Maine-et-Loire se sont associés pour coopérer ensemble au service du spectacle vivant jeune public : THV – Saint-Barthélemy-d'Anjou / Villages en Scène – Pays du Layon / Théâtre des Dames – Les Ponts-de-Cé / Théâtre – Tiercé / Théâtre de Saumur – Saumur Agglomération / Théâtre Philippe Noiret – Doué-en-Anjou / Le Cargo – Segré / Espace Culturel Léopold Sédar Senghor – Le May-sur-Èvre / Saison jeune public de l'Entente-Vallée – Beaufort-en-Anjou / padLOBA – Angers / Le Quai – CDN Angers Pays de la Loire / Scènes de Pays – Mauges Communauté - Scène conventionnée d'intérêt national « art en territoire »